



ZONE DE DISTRIBUTION : VERNEUIL EST

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau est de bonne qualité bactériologique.

Elle a été classée de qualité insuffisante en raison de dépassements ponctuels de la limite de qualité pour les paramètres nitrates.

Elle a également été classée de qualité insuffisante en raison de dépassements de la limite de qualité pour les produits de dégradation de pesticides. Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter les seuils réglementaires sont à mener.

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : GONORD. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par filtration (avec ajout de sels d'aluminium), affinage puis désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 1464 personnes sur 4 communes (BALINES, COURTEILLES, HOSMES (L'), PISEUX). Le responsable des installations est : « EAU DU PAYS DE VERNEUIL ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA EAU CGE CONCHES » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

NITRATES

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 34

Valeur moyenne : 46,7 mg/L

Valeur maxi : 51,7 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 8 %

Nombre de substances recherchées : 328

Valeur maxi : 1,34 microgramme/L

(chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil

r417888 ; chlorothalonil r471811 ;

terbuthylazine métabolite Im6 et 1 autre(s)

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 5

Valeur moyenne : 25,4 °f

Valeur maxi : 26,8 °f

ALUMINIUM

Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : 21

Valeur moyenne : 3,89 microgramme/L

Valeur maxi : 22,5 microgramme/L

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/07/2025

UDI 027000439

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>